

DELAIS DE RENOUVELLEMENT ORTHOPEDIE					
	âge du patient lors de la fourniture précédente				
prestation	< 14 a	14 - 18 a	18 - 21 a	> 21 a	> 65 a
<b>SUR MESURE</b>					
Sur mesure, orthèses, prothèses et appareils ( exceptions : voir ci-dessous)	1 an	2 ans		5 ans	
Lombostat	1 an	2 ans		4 ans	
Statif de base 656515	3 ans			5 ans	
Orthèse d'assise (nom. à partir du 01/02/2020)	1 an		3 ans		5 ans
Semelle orthopédique	1 an		2 ans		
Prothèse de bras myo - a) prothèse partie fût et bandages de suspension - b) prothèse myo-elect.prothese complète (prothèse de base et access. éventuels)	a) 1 an b) 2 ans		a) 4 ans b) 4 ans		
Prothèses membres inférieurs a) groupe 1 b) groupe 2 c) groupe 3 d) groupe 4 e) groupe 5 f) prothèse partielle ou totale du pied	1 an pour toutes les catégories		a) 10 ans b) 5 ans c) 4 ans d) 3 ans e) 3 ans f) 10 ans pour groupe 1 f) 5 ans pour groupe 2 f) 18 mois pour groupes 3, 4 et 5		
Articulation de genou mécatronique pour prothèses membres inférieurs a) articulation de genou type I, groupe 3 b) articulation de genou type I, groupe 4 et 5 c) articulation de genou type II			a) 8 ans b) 6 ans c) 6 ans		
Chaussures orthopédiques a) Catégorie A b) Catégorie B c) Catégorie C d) Catégorie D 643311 et 644195 ne sont remboursées qu'une seule fois	9 mois pour toutes les catégories		a) 1 an b) 1 an c) 1 an d) 1 an		a) 1 an b) 2 ans c) 2 ans d) 1 an
<b>PREFAB</b>					
Orthèses préfab, prothèses et appareils (exceptions : vois ci-dessous)	1 an			3 ans	
Releveurs du pied 653391 et 653413	1 an				
Chaussure d'habillement 653656 et chaussure de marche spéciale 653671	1 an				
Set de segments préfab 656611 pour stabilisateur	1 an	2 ans		3 ans	
Châssis d'intérieur 658910 pour orthèse d'assise, maximum de 4 prestations jusqu'au 18ème anniversaire	3 ans				
<b>IMF</b>					
Livrable une seule fois selon situation pathologique					

<p>Dans le cas ou le patient a besoin d'appareillage définitive, celle-ci est tarifée comme préfab ou sur mesure selon la prestation. Pour cette nouvelle fourniture, les délais de renouvellement ci-dessus s'appliquent.</p>	
--	--